

BULLETIN D'ADHÉSION AU SOUVENIR FRANÇAIS.

ANNÉE 2022

M. Mme :

Adresse postale :

Adresse e-mail :

Accepte d'adhérer au « SOUVENIR FRANÇAIS COMITE DE MARENNES »

et fait un don de :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Souvenir Français Comité de Marennes » à envoyer au président Gilles SAUNIER, 6 rue Dubois Meynardie, 17320 MARENNES.

IMPORTANT : Tout don égal ou supérieur à 20 € donne droit à une réduction fiscale.

66 % de votre don sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Ainsi, un don de 20 € ne vous revient qu'à 6,80 €.

Un reçu fiscal, délivré par le siège du Souvenir Français, vous sera adressé par courrier à votre adresse postale.

En plus de votre don, vous pouvez souscrire un abonnement à la Revue trimestrielle du Souvenir Français en versant la somme de 10€, somme ne donnant pas droit à la réduction fiscale :

oui non (entourer la réponse)

Signature.